



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Mars 2015 : légère diminution du chômage

Le canton de Vaud voit son taux de chômage fléchir de 0.1 point pour s'établir à 5.1% à la fin du mois de mars 2015. Il retrouve la même valeur que celle enregistrée en mars 2014.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 18'976, soit 503 personnes de moins qu'à la fin du mois de février 2015 (-2.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ suit la même évolution avec une baisse de 375 personnes (-1.5%) et s'établit à 25'462.

Au cours du mois de mars 2015, les ORP vaudois ont inscrit 3'174 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'546 dossiers.

Par rapport au mois précédent, les plus fortes baisses d'effectifs de chômeurs s'observent parmi les étrangers (-447), les hommes (-442) et les personnes sans formation professionnelle (-319), ainsi que dans les professions « maçons, peintres, monteurs électriciens » (-177) et « autres métiers du bâtiment » (-158).

Sur le plan régional, le taux de chômage a reculé dans tous les districts, hormis celui de Morges qui se maintient à 4.1%. Avec 0.3 point de moins, le taux du district de Riviera-Pays-d'Enhaut affiche la diminution la plus importante pour se fixer à 5.1%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'490, en hausse de 38 personnes en un mois (+1.5%), mais en baisse de 150 en un an (-5.7%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.4%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 avril 2015

Renseignements : DECS, François Vodoz, remplaçant du chef du Service de l'emploi, 021 316 61 10 - francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/emploi

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).